

Newsletter



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAROT

Z.A. Les Grandes Terres - Route de St Germain du Bois - 71380 OSLON
Tél : 03.85.93.66.15 - webmaster@fftarot.fr - www.fftarot.fr

SOMMAIRE

- Le mot du président de la FFT
- Décisions disciplinaires
- Rétrospective des championnats passés
- Les affiches des futurs Championnats de France, séjours et festivals de Tarot



Patrick Baumgarten, président et arbitre 1^{ère} Série à Beynat !

Fabrice a déjà mis en place informatiquement les nouvelles formules en triplètes, proposées par Michel Aymard et validées par la CCN, comme le tournoi à 12 triplètes avec trois attaquants en simultané. Tout est déjà disponible dans les fascicules. Outre ces innovations, la CCN a modifié certains points de réglementation que vous retrouverez aussi dans ces documents.

L'autre important labour concernait l'attribution des qualifiés par comité et l'envoi des bordereaux. **Le système de calcul des qualifiés a été modifié.** La participation est devenue le premier critère : une moyenne nationale a été établie pour chaque compétition et un nombre de places a été attribué en fonction du nombre d'inscrits à la compétition régionale la saison d'avant. Les places restantes ont été distribuées en fonction du nombre de licences, plus exactement du "potentiel joueurs" (licenciés habilités à participer à la compétition). Par exemple, on ne tient pas compte des licenciés classés 1^{ère} Série et 2^{ème} Série Pique pour calculer le "potentiel joueurs" d'une compétition D3. Ce dernier critère a moins d'importance qu'auparavant, mais il récompense toujours les comités qui se développent et augmentent leurs effectifs. Concernant l'envoi des bordereaux de qualifiés, une nouvelle procédure, dont les explications seront données en septembre, est en train de se finaliser. Leur envoi sera automatisé, évitant les mails en nombre, les oublis, les fichiers non conformes, etc. La FFT pourra ainsi tout récupérer sur l'outil de gestion et avoir un meilleur suivi. Une autre décision concernant les qualifiés a été prise : si un comité n'envoie pas son quota de qualifiés (en zone ou en France) durant deux ans consécutifs, il perdra des places qualificatives la saison d'après.

Le mot du président de la FFT

Chères amies, chers amis,

La saison 2024-2025 s'est terminée il y a un mois par la traditionnelle Assemblée Générale organisée à Talmont Saint-Hilaire. A cette occasion, **de nombreux bilans positifs ont été dressés sur l'année écoulée** (trésorerie, CCN, informatique, jeunes...) et nous avons pu nous réjouir d'un enregistrement considérable de licences supplémentaires par rapport à la saison précédente, 418 précisément, portant le **nombre total à 8036**, soit un millier de plus qu'au moment du covid.

Le plus gros chantier, qui a été achevé en moins d'un an, est **la mise en place des nouveaux programmes de gestion des tournois**. Je tiens à remercier vivement Fabrice Grosjean qui s'est hâté à la tâche pour développer tous les types de compétition au fur et à mesure de la saison. Seul le libre fonctionnait en septembre ! Certes, quelques arbitres n'étaient pas à l'aise au départ et ont dérangé Fabrice. Nous rappelons juste qu'il n'est pas joignable à toute heure ! Fabrice répond très rapidement, mais il dort la nuit !

Le mot du président de la FFT (suite)

Durant cette Assemblée Générale a été évoqué le problème qu'a rencontré le comité Var Côte d'Azur avec la Police des Jeux. Le Service Central des Courses et des Jeux, domicilié à Nanterre, est très vite entré en contact avec le siège à Oslon. Nous avons eu beaucoup d'échanges et nos interlocuteurs ont entendu et compris qu'il était difficile de respecter scrupuleusement la loi si nous voulions faire vivre le Tarot, notre loisir, et faire fonctionner correctement les associations qui le régissent, à savoir la FFT, ses comités et ses clubs. Nous avons réussi à nous rapprocher d'un député, ex-responsable des finances, qui a fait remonter nos besoins jusqu'à l'Assemblée Nationale. Une action conjointe avec le Bridge, qui est confronté au même problème que le nôtre, est menée pour essayer d'obtenir une dérogation, comme peuvent l'avoir les organisateurs de Loto Bingo.

Pour éviter tout désagrément, il serait préférable pour l'instant de communiquer uniquement sur les dates et le lieu des tournois en omettant délibérément de renseigner le montant des inscriptions et la grille de redistribution. Un des points sur lequel le député a insisté, c'est d'accorder l'entrée à un tournoi homologué et l'autorisation à y participer uniquement aux joueurs qui possèdent une licence. C'est pourquoi la FFT a décidé de demander aux responsables de comités de voter pour le texte suivant : « **pour participer à un tournoi homologué, il est nécessaire d'être licencié à la FFT.** » Cette mesure, votée à main levée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, a été acceptée à la majorité (une abstention). Elle est valable pour les tournois homologués et non pour les rencontres hebdomadaires où les PCN ne sont pas obligatoirement déclarés. Nous ne vous réclamons pas de l'appliquer immédiatement mais plutôt progressivement pour arriver à ce qu'elle rentre en vigueur au début de l'année 2026. Il va de soi que l'on ne va pas demander aux clubs, qui ont déjà largement diffusé leurs prochains tournois, de refuser les non-licenciés, mais ils peuvent néanmoins commencer à les sensibiliser.

De plus, cette mesure sera bénéfique pour tous : chaque participant sera désormais couvert par l'assurance de la FFT. Elle permettra aussi aux arbitres de prendre des sanctions contre des joueurs qui auraient un mauvais comportement et les exclure. Contrairement à ce qui a pu circuler sur les réseaux sociaux, ce n'est pas par besoin d'argent que cette disposition a été prise (sinon, augmenter le prix des licences aurait été bien plus simple), mais plutôt, je le répète, pour essayer de faire évoluer la situation précédemment évoquée dans le bon sens. Quand tous les clubs de France, les uns après les autres, ne pourront plus rien organiser, peut-être que ces mêmes plaignants, non favorables à cette décision, viendront alors demander pourquoi la FFT n'a pas réagi ! Prions pour ne pas en arriver là... Le traditionnel diaporama photos qui retrace la saison en musique, réalisé par Adrien Perez, a été projeté pour le plus grand plaisir de toutes et de tous, faisant oublier le temps d'une demi-heure ces quelques ennuis... Pour rappel, il est accessible depuis le site de la FFT aux membres inscrits.



Thibault Assie (Limousin), Vice-Champion de France Libre Benjamins, et Hervé Humez (président Beynat)

Cette année, nous avons accueilli un nouvel administrateur : David Bozon, le président du comité de l'Ain, qui a été promu de suite au rang de secrétaire adjoint. David Guillot n'a pas été réélu au sein du Conseil d'Administration de la FFT. Je tiens à le remercier pour tout le travail qu'il a accompli lors de ses mandats, occupant entre autres le poste de président de la Commission Jeunes pendant des années. Il continuera malgré tout à officier au sein de la Chambre de Discipline Nationale. Merci à lui !

Des remerciements, je vais encore en faire ! **Bravo au Tarot Club du Canton de Beynat**, au président Hervé Humez et à toute son équipe pour l'organisation des Championnats de France Individuels et Jeunes qui a enchanté la majorité des participants. Cette première est une réussite à laquelle j'associe aussi le comité Limousin.

Le mot du président de la FFT (suite)

Le Championnat de France Jeunes s'est déroulé à quelques kilomètres, dans un camping au bord du Lac de Miel. **La fréquentation était en hausse significative** (120 jeunes contre 70 en 2024), la compétition n'en a été que plus belle ! Je remercie sincèrement tous les animateurs bénévoles, de plus en plus nombreux, qui s'investissent chaque semaine dans les écoles. J'espère que le retour des jeunes au niveau national leur procure autant de satisfaction qu'à moi. Je félicite également les jeunes pour leur super comportement et leur respect du lieu d'hébergement et d'autrui. Malheureusement, certains licenciés adultes ont oublié ces valeurs et ont eu une attitude inappropriée, hors des salles de jeu, qui est à déplorer et qui véhicule une mauvaise image de la FFT et du Tarot. Je vous communique, pour rappel, un extrait de l'article 15 des statuts de la FFT : les membres ou anciens membres ayant violé, pendant le temps de leur affiliation, les statuts et règlements, notamment par leur comportement, leurs actes, leurs paroles ou leurs écrits portant atteinte à l'image ou aux biens de la FFT ou de l'un de ses comités, ou à l'intégrité physique ou morale de l'un de ses membres, peuvent être poursuivis. J'espère que des incidents de la sorte ne seront plus commis à l'avenir...

Une nouvelle saison redémarre, avec le Grand National de Triathlon à Albi au mois d'août, dont le record de participation a été atteint avec plus de 70 formations inscrites, le Stage Adultes qui affiche complet et le Championnat de France Individuel Senior à Soulac-sur-Mer toujours très fréquenté. Je vous donne rendez-vous sur l'une de ces manifestations ou plus tard dans la saison, je l'espère. Cordialement,

Patrick Baumgarten
Président de la FFT

Décisions disciplinaires

Décision CDN n°2025-1 du 19 avril 2025 :

Monsieur Christophe BECAM, affilié n°1013308, poursuivi pour avoir le 23 novembre 2024 à Ouistreham, en état d'ébriété eu des propos agressifs et injurieux, faits reconnus avec des excuses, est suspendu de la FFT durant 18 mois dont 12 avec sursis.

Décision CDN n°2025-2 du 19 avril 2025 :

Madame Pascale DORDAIN, affiliée n°2003673, poursuivie pour avoir le 17 novembre 2024 à Cavalaire-sur-Mer, eu des propos irrespectueux et injurieux en état d'ébriété, est suspendue de la FFT durant 5 années dont 2 avec sursis.

Décision CDN n°2025-3 du 19 avril 2025 :

Monsieur Dominique RAVE, affilié n°1022711, poursuivi pour avoir le 31 août 2024 à Civrieux, eu un état d'ébriété empêchant le bon déroulement du tournoi, est suspendu de la FFT durant 2 années dont 15 mois avec sursis.

Décision CDN n°2025-4 du 19 avril 2025 :

Monsieur Fred ROISIN, affilié n°1005988, poursuivi pour avoir le 4 octobre 2024 à Santa Suzanna (Espagne), eu un comportement incorrect, est suspendu de la FFT durant une année avec sursis.

Décision CDNPI n°2025-1 du 22 juin 2025 :

Monsieur Georges BERNE, affilié n°1018626, poursuivi pour avoir tenu des propos inacceptables envers une joueuse, est suspendu de la FFT durant 2 années avec sursis et privé de fonctions électives durant 3 années.

Décision CDNPI n°2025-2 du 22 juin 2025 :

Monsieur Jean-Pierre CHASSAGNOL, affilié n°1006779, poursuivi pour avoir tenu des propos injurieux envers les dirigeants du Comité Languedoc Roussillon, est suspendu de la FFT durant 39 mois.

Décision CDNPI n°2025-3 du 22 juin 2025 :

Monsieur Hervé TROUTTET, affilié n°1022669, poursuivi pour avoir triché délibérément en échangeant six cartes de son jeu avec le chien, est exclu de la FFT.

TOURNOI DES MAÎTRES

Un essai, une transformation !



Jocelyn Vauchamp (Ain) 2^{ème}, Paul Villiers (Bourgogne) 1^{er}, Steve Roedsens (Charentes) 3^{ème}.

16^{ème} et dernier retenu, Paul se fait une joie de participer au Tournoi des Maîtres pour la première fois ! Et c'est le seul dans ce cas, tous l'ont déjà concouru et ont donc bien charrié le petit nouveau ! Paul a quand même mis tout le monde d'accord en triomphant ! Jocelyn et Steve réalisent leur premier podium sur cette épreuve prestigieuse, sponsorisée par "L'antre à Barbak", que la FFT remercie encore, qui a offert à tous les participants des maillots personnalisés ! Polo était le thème de cette édition !

LIBRE INDIVIDUEL

Chasse aux oeufs trophées !



Jérémy Guillet (Charentes) 2^{ème}, Stéphane Jouffroy (Ain) 1^{er}, Laurent Riedmann (Alsace) 3^{ème}, Yohan Lesueur (Franche-Comté) 4^{ème}.

Devant la caméra, pour cette finale, il n'y aura que deux principaux acteurs, Stéphane et Jérémy, qui vont se livrer une ultime bataille pour la victoire. Jérémy dégaine le premier, gagne une garde de dix et passe devant Stéphane qui réplique aussitôt par une garde à 136 points par tête. "Junior" attaque à nouveau, mais ne parvient pas à rattraper le bressan qui mène encore de 15 points. Prudent, Stéphane demande une petite qu'il chute et Jérémy reprend l'avantage. La dernière donne est décisive. Stéphane tente à nouveau une petite, mais cette fois, le chien est beau (trois atouts) et lui permet de remporter le duel. Laurent et Yohan auront fait les figurants, mais peuvent se réjouir d'être arrivés jusque-là !

La boutique FFT

Voici la liste des principaux articles et services :

- Jeu de Tarot : 4,00€. (dos vert, bleu, rouge, or)
- **Jeu de collection 50 ans de la FFT : 15,00€.**
- Jeu Large Vision : 5,00€.
- Diagrammes : 35,00€.
- Fiches ambulantes individuel, triplettes : 35,00€.
- Fiches ambulantes quadrettes : 20,00€.
- Feuilles de route bleues et roses quadrettes : 15,00€.
- Feuilles de route pour Coupe de France : 5,00€.
- Feuilles de marque donne libres (5x5) : 20,00€.
- Lot de 250 fiches d'inscription (au choix) : 10,00€.
- Paravent : 5,00€.
- Série de 32 étuis : 290,00€. (différents coloris)
- Série de 25 chevalets de table : 5,00€.
- Parution d'une affiche dans la Newsletter : 100,00€.

Toute commande peut être expédiée par La Poste (sauf paravents). Merci de prendre contact avec la FFT pour connaître le montant des frais de port. Pour éviter ce coût, **vous pouvez retirer votre commande lors d'une manifestation nationale.**

Jeu réalisé par la FFT pour son 50^{ème} anniversaire, livré dans une boîte cloche et tiré à seulement 600 exemplaires ! Il en reste peu, dépêchez-vous !



INDIVIDUEL OPEN

Incroyable finale pour l'emporter !

Noël Raffoux (Poitou Anjou) 2^{ème}, Pascal Julia (Midi-Pyrénées) 1^{er}, Laurent Guiral (Vaucluse) 3^{ème}.



Alors qu'il menait, Noël effectue une finale moyenne (50,3%) contrairement à Pascal qui a cartonné avec 68,9% pour s'emparer du titre. Alors 19^{ème}, "Lolo" a fait une belle remontada (59,5%) pour s'assurer le podium !

INDIVIDUEL 1^{ÈRE} SÉRIE

Triomphe larmoyant et savoureux !

Denis Dieuzuy (Normandie) 2^{ème}, Gérard Cascales (Midi-Pyrénées) 1^{er}, Stéphane Degiorgi (Var Côte d'Azur) 3^{ème}.



C'est avec beaucoup d'émotions et de fierté que "Gégé", le souffle coupé, une fois n'est pas coutume, a levé sa coupe de Champion de France aux côtés de Denis et Stéphane, joueurs talentueux eux aussi.

INDIVIDUEL 2^{ÈME} SÉRIE

Il se sera fait attendre celui-là !

Laurent Fontan (Languedoc Roussillon) 2^{ème}, Jean-Michel Chéry (Lorraine) 1^{er}, Laurent Paoletti (Corse du Sud) 3^{ème}.



Champion de France Individuel Junior en 1993 à Dinard, Jean-Michel obtient un nouveau titre après 32 ans d'attente ! Il n'a laissé aucune chance aux deux Laurent qui étaient pourtant de sérieux candidats !

INDIVIDUEL PROMOTION

Ecrasante victoire !

Stéphane Adolphe (Aquitaine) 2^{ème}, Christophe Verne (Ain) 1^{er}, Bruno Perret (Drôme Ardèche) 3^{ème}.



Auteur d'un parcours prodigieux (65, 61 et 63%), le bressan gagne avec 21% d'avance sur ses poursuivants Stéphane et Bruno. Christophe n'est pas un inconnu, étant dans le circuit depuis de nombreuses années.

CLASSEMENT NATIONAL

Ordre du podium changé !

Le trio charentais fait toujours la course en tête au Classement National. Steve Roedsens garde son dossard de n°1 (863 PP), mais Jérémy Guillet devance de 7 PP Olivier Portka (739). La Première Dame, 29^{ème} à 475 PP, reste l'indétrônable Barbara Pilotelle. Jean-Philippe Martinez redevient n°1, mais en Senior !



TRIPLETTES COLLÈGES

1^{er} : Collège Denis Diderot - Sorgues (Vaucluse)
 Ouissem Choaidi, Matthéo Lamiroux, Mélody Lamiroux
2^{ème} : Collège de Baleone - Sarolla Carcopino (Corse du Sud)
 Ghjulia Leccia, Benjamin Leonetti, Camille Sarossy
3^{ème} : Collège Arausio - Orange (Vaucluse)
 Pierre Brethenoux, Andréa Fage Federici, Lucas Parma



TRIPLETTES LYCÉES

1^{er} : Lycée Les Augustins - Pontarlier (Franche-Comté)
 Antoine Brule, Quentin Guinchard, Loïc Vuillot



TRIPLETTES P'TITS BOUTS

1^{er} : Comité Bourgogne
 Hugo Fichot, Nicolas Fichot, Arthur Rodrigues
2^{ème} : Comité Bourgogne
 Justine Barlerin, Owann Gainon, Alice Piot
3^{ème} : Comité Centre
 Janis Cousin, Franck-Alexandre Elong-Totto, Evariste Seguin



TRIPLETTES OUDLERS

1^{er} : Comité Bourgogne
 Quentin Aublanc, Arthur Boulud, Colin Yoann Nicolas
2^{ème} : Comité Bourgogne
 Paul Merlin, Lise Perrat, Nans Romaire
3^{ème} : Comités Lyonnais / Lorraine
 Thomas Bonnard, Calixte Hucbourg, Mattéo Victorion



LIBRE BENJAMINS

1^{er} : Maëvan Fert (Vaucluse)
2^{ème} : Thibault Assie (Limousin)
3^{ème} : Bixente Rea Bourg (Loire Forez)



LIBRE CADETS

1^{er} : Damien Berger (Bourgogne)
2^{ème} : Nicolas Fichot (Bourgogne)
3^{ème} : Maxence Fert (Vaucluse)



LIBRE JUNIORS

1^{ère} : Kirsten Gueneau (Charentes)
2^{ème} : Colin Yoann Nicolas (Bourgogne)
3^{ème} : Maxime Bocahut (Loire Océan)



IND. BENJAMINS

1^{er} : Evariste Seguin (Centre)
2^{ème} : Bixente Rea Bourg (Loire Forez)
3^{ème} : Sawyer Bonnamour (Franche-Comté)



IND. CADETS

1^{er} : Ewen Djabour (Loire Forez)
2^{ème} : Nicolas Fichot (Bourgogne)
3^{ème} : Yann Parrod (Franche-Comté)



IND. JUNIORS

1^{ère} : Lise Perrat (Bourgogne)
2^{ème} : Jérôme Petitpas (Nièvre Yonne)
3^{ème} : Quentin Aublanc (Bourgogne)



TRIPLETTES D1

Attention à la marche !

2^{èmes} en 2023 et 2024, les savoyards n'ont pas trébuché sur la première marche cette fois, et pourtant, ce n'était pas gagné ! Rentrés 15^{èmes}, ils réalisent 65% en finale. Aucune autre formation ne dépasse les 55%. Les deux équipes de Midi-Pyrénées s'en approchent et conservent respectivement leur rang du classement général après 3 séances. Les leaders aquitains de Patrick Llesta n'ont pas réussi à maintenir le cap.



Stéphane Sicres, Gérard Cascales, Bruno Foucher (Midi-Pyrénées) 2^{èmes}
 Jérôme Vittoz, Claude Vittoz, Thibaut Spirito (Savoie Mont Blanc) 1^{ers}
 Romaric Kerveillant, Gilles Maurel, Frédéric Darolles (Midi-Pyrénées) 3^{èmes}



Thierry Deleris, Christophe Larrieu, Jean-Rémy Larroque (Midi-Pyrénées) 2^{èmes}
 Sullivan Gaillardet, Yannis Pesenti, Benjamin Legrand (Franche-Comté) 1^{ers}
 Sébastien Heraud, Jean-Philippe Jouvenot, Adrien Guignard (Aquitaine) 3^{èmes}

TRIPLETTES D2

En avant, marche !

La première place a oscillé entre les francs-comtois et les aquitains au début de la compétition. Malgré une petite erreur de parcours en 2^{ème} séance, le colonel pontissalien a su remobiliser ses troupes pour l'emporter. Jusque-là réguliers, les bordelais ratent la finale mais sauvent le podium. Ce sont d'illustres toulousains qui s'invitent à la fête en gagnant la dernière épreuve, qui les propulse du 11^{ème} au 2^{ème} rang !

TRIPLETTES D3

Marche à la carotte !

Le scénario D3 ressemble à celui de D2 ! Les vauclusiens, après un départ tonitruant à plus de 68%, se font rattraper aux portes de la finale par les expérimentés montpellierains. Mais les vauclusiens se relèvent et chopent l'or. Avec 48% en dernière séance, les languedociens échappent de peu à la médaille en chocolat. Les aturins, tapis dans l'ombre, s'imposent en finale pour prendre la médaille d'argent.



Patrick Nigou, Jean-Pierre Chopin, Michel Pellegrin (Val d'Adour) 2^{èmes}
 Didier Commere, Patrick Bert, Nabil Saouli (Vaucluse) 1^{ers}
 Virginie Funck, Rémy Cougnenc, Sok-Lin Li (Languedoc Roussillon) 3^{èmes}

Grands concours de Tarot Festival du 15 août & Grand National de Triathlon



**ALBI - Salle de Pratgraussals
du samedi 9 au samedi 16 août 2025**

Grand National de Triathlon

Mercredi 13 août à 13h : Duplicaté Individuel

Jeudi 14 août à 13h : Quadrettes

Vendredi 15 août à 13h30 : Libre par quatre

Inscriptions par équipe : 200€.
Inscriptions à faire parvenir à la
FFT avant le 14 juillet 2025.
Redistribution : 80%.

4 grands tournois en donnes libres

Samedi 9 août à 14h (Libre d'ouverture hors challenge)

Samedi 9 août à 21h (Grand prix "Ambassadeurs", 1^{er} prix 1500€)

Dimanche 10 août à 21h (Libre duo, 1^{er} prix 1200€)

Samedi 16 août à 21h (Grand libre de la Ville d'Albi, 1^{er} prix 1500€)

Duplicaté individuel Dimanche 10 août à 14h

Quadrettes

Lundi 11 août à 14h

Mardi 12 août à 14h

Mercredi 13 août à 21h

Vendredi 15 août à 21h

Triplettes

Lundi 11 août à 21h

Mardi 12 août à 21h

Jeudi 14 août à 21h

Samedi 16 août à 14h

Challenge "Ambassadeurs" aux 10 meilleurs joueurs du classement général des tournois par équipes

Challenge de la Ville d'Albi aux 10 meilleurs joueurs du classement général des tournois libres parallèles

Concours en donnes libres en parallèle à tous ces tournois

Inscriptions tournois libres en parallèle : Licenciés 12€ - Non licenciés 14€. Redistribution : 80%.

Inscriptions grands libres : Licenciés 20€ - Non licenciés 22€. Redistribution : 85%.

Inscriptions libre duo : Licenciés 15€ - Non licenciés 17€. Redistribution : 85%.

Inscriptions tournois en duplicaté : Licenciés 15€ - Non licenciés 20 €. Redistribution : 80%

Trophées + challenges - Arbitrage et homologation FFT - Attribution des indices 1,2 et 1,5

Renseignements : Franck TOURAY au 06.03.71.82.75

www.tarotalbi.sportsregions.fr



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT INDIVIDUEL DUPLICATÉ SÉNIOR 2025

OPEN NATIONAUX PALAIS DES CONGRÈS

Samedi 13/09	14h	Libre - 5x5 donnes
	21h	Libre - 5x5 donnes
Dimanche 14/09	14h	Libre duo - 5x5 donnes
	21h	Libre - 5x5 donnes
Lundi 15/09	21h	Libre - 5x5 donnes
Mardi 16/09	21h	Libre duo - 5x5 donnes
Mercredi 17/09	14h	Libre - 5x5 donnes
	21h	Grand Prix des Vins 5x5 donnes

OPEN NATIONAUX SALLE NOTRE DAME

Lundi 15/09	14h	Libre - 5x5 donnes
	21h	Triplettes
Mardi 16/09	14h	Libre - 5x5 donnes
Jeudi 18/09	14h	Libre - 4x6 donnes

PALMARÈS ET REPAS DE CLÔTURE PALAIS DES CONGRÈS

Jeudi 18/09	19h	Remise des prix
	20h	Repas dansant

www.aquitaine-tarot.fr

SOULAC SUR MER (33)

13, 14, 15, 16, 17, 18
SEPTEMBRE 2025



CHAMPIONNAT DE FRANCE

Retrait des badges - Lundi 15/09 de 10h à 12h
Palais des Congrès (rue El Burgo de Osma)

Première séance - Lundi 15/09 à 13h
Palais des Congrès (rue El Burgo de Osma)
224 joueurs - 24 donnes - coefficient 1

Deuxième séance - Mardi 16/09 à 13h
Palais des Congrès (rue El Burgo de Osma)
224 joueurs - 24 donnes - coefficient 1

Troisième séance - Mercredi 17/09 à 13h
Salle Notre Dame (rue Gallieni)
112 joueurs - 28 donnes - coefficient 1,15

Séance finale - Jeudi 18/09 à 13h
Salle socio-culturelle (rue du Maréchal d'Ornano)
28 joueurs - 28 donnes - coefficient 1,30

Engagement par open national : 15€
(sauf 17/09 soir : 20€) - Redistribution : 80%
Renseignements et inscriptions au repas
de clôture (places limitées) :
☎ 06.34.90.85.34 ou ☎ 06.45.99.70.91

Office de Tourisme de Soulac-sur-Mer :
☎ 05.56.09.86.61





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAROT

COUPE DE FRANCE DE TAROT 2025 SOMAIN 59



ET OPEN
NATIONAUX



7 - 11 NOV 2025

CENTRE D'ANIMATION SPORTIF
ET CULTUREL ANDRÉ LEFEBVRE
108, RUE ANDRÉ DENIMAL



Infos et Renseignements :

communication@comitetarotnordpasdecals.fr

<https://www.comitetarotnordpasdecals.fr>

Appelez au 06 03 99 66 35 ou 06 12 20 54 60 !



PROGRAMME COUPE DE FRANCE DE TAROT 2025

CENTRE D'ANIMATION SPORTIF
ET CULTUREL ANDRÉ LEFEBVRE
108, RUE ANDRÉ DENIMAL

7 - 11
NOV 2025



Coupe de France

Samedi 8 novembre

- 10h00 - 12h00 : Retrait des badges
(Présence de 4 joueurs minimum par équipe)
- 13h00 : 1er Tour - 32e de finale

Dimanche 9 novembre

- 13h00 : 2e Tour - 16e de finale
- 21h00 : 3e Tour - 8e de finale

Lundi 10 novembre

- 13h00 : 4e Tour - 1/4 de finale
- 21h00 : 5e Tour - Demi-finales

Mardi 11 novembre

- 12h00 : Finale et matchs de classement
pour les 8 premières places
- 17h15 : Remise des prix et pot de
clôture

SOMAIN 59



Tournois réservés aux licenciés
Licence possible sur place
Inscription : 15 € par joueur
Grand Libre : 20 € par joueur



Open Nationaux

Jeudi 6 novembre

- 21h00 : Libre Comité

Vendredi 7 novembre

- 14h00 : Libre
- 21h00 : Libre + Triplettes

Samedi 8 novembre

- 14h00 : Libre
- 21h00 : Grand Libre + Quadrettes

Dimanche 9 novembre

- 14h00 : Libre Duo + Quadrettes
- 21h00 : Libre + Triplettes

Lundi 10 novembre

- 14h00 : Libre + Attaque/Défense
- 21h00 : Libre + Quadrettes

Mardi 11 novembre

- 13h00 : Libre 4x6 Donnes
- 



Infos et Renseignements :
communication@comitetarotnordpasdecalais.fr
<https://www.comitetarotnordpasdecalais.fr>
Appelez au 06 03 99 66 35 ou 06 12 20 54 60 !



CASINO GRAND CERCLE AIX-LES-BAINS

AIX LES BAINS
RIVIERA
DES ALPES

Libre par 4
Interclubs

21, 22 et 23 novembre 2025

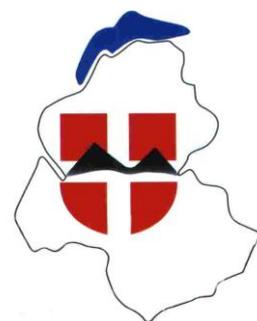
Championnat de France de Tarot

Interclubs en Donnes Libres par équipe de 4 joueurs

Samedi 22 novembre à 13h00
1^{ère} Séance - 100 équipes
Salon Victoria

Samedi 22 novembre à 20h30
2^{ème} Séance - 52 équipes
Salon Victoria

Dimanche 23 novembre à 12h30
Finale - 28 équipes
Salon Lamartine



Tournois d'accompagnement Salon Lamartine - Ouverts à tous

Vendredi 21 novembre à 14h00
Tournoi Libre

Vendredi 21 novembre à 21h00
Tournoi Triplettes et Tournoi Libre

Samedi 22 novembre à 14h00
Tournoi Libre par équipes de 2

Dimanche 23 novembre à 13h00
Tournoi Libre par équipes de 4

Samedi 22 novembre à 20h45 - Grand Tournoi Libre Tournoi de la Ville d'Aix les Bains

Règlement et Arbitrage FFT - Inscriptions aux conditions habituelles - Buvette



Renseignements : 06 82 65 11 86 - contact@tarotsavoyard.fr

www.tarotsavoyard.fr / www.aixlesbains-rivieradesalpes.com

FESTIVAL DE TAROT

en donnes libres et ouvert à tous

Branges (71)
SALLE DU MARAIS

DU SAMEDI 27 AU
DIMANCHE 28
DÉCEMBRE 2025

AU PROGRAMME

SAMEDI 27 DECEMBRE 2025

Début des jeux à 14h précises - inscription : 16 €
Tournoi en donnes libres 4x7 donnes - basé sur 50 tables (50 enveloppes)
1^{er} prix : 600 € / 2^{ème} prix : 400 € / 3^{ème} prix : 200 € / 4^{ème} prix : 150 €

SAMEDI 27 DECEMBRE 2025 - GRAND PRIX

Début des jeux à 20h45 précises - inscription : 20 €
Tournoi en donnes libres 4x7 donnes - basé sur 50 tables (50 enveloppes)
1^{er} prix : 1000 € / 2^{ème} prix : 500 € / 3^{ème} prix : 300 € / 4^{ème} prix : 200 €

DIMANCHE 28 DECEMBRE 2025

Début des jeux à 14h précises - inscription : 16 €
Tournoi en donnes libres 4x7 donnes - basé sur 50 tables (50 enveloppes)
1^{er} prix : 600 € / 2^{ème} prix : 400 € / 3^{ème} prix : 200 € / 4^{ème} prix : 150 €

DIMANCHE 28 DECEMBRE 2025 - GRAND PRIX

Début des jeux à 20h45 précises - inscription : 20 €
Tournoi en donnes libres 4x7 donnes - basé sur 50 tables (50 enveloppes)
1^{er} prix : 1000 € / 2^{ème} prix : 500 € / 3^{ème} prix : 300 € / 4^{ème} prix : 200 €

**En complément, challenge pour les joueurs participant
aux 4 concours**

.....
RESTAURATION SUR PLACE

Festival organisé par les clubs de Tarot de Branges et Sornay

Attribution de PCN et qualificatif pour la Coupe de Bourgogne - RÈGLEMENT ET ARBITRAGE FFT

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Club de Branges : Annick Brusson au 06 76 09 87 56

Club de Sornay : Nathalie Rozand au 06 64 26 10 38

Gilles Raffin : 06 89 50 57 13

Réveillon

Du lundi 29 décembre 2025

au vendredi 2 janvier 2026



FFT
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAROT

**Séjour en pension complète
à Blanès (Espagne)**

Redistribution :

100%

Tournois ouverts à tous
les licenciés.

590€

tournois
inclus

530€

accompagnant

170€

suppl. chambre
indiv. Hôtel
Blaumar

270€

suppl. chambre
indiv. Hôtel
Blaucel

Lundi 29 décembre 2025 :

- Après-midi : arrivée.
- Soir : Tournoi libre individuel.

Mardi 30 décembre 2025 :

- Après-midi : Tournoi libre duo.
- Soir : Tournoi libre individuel.

Mercredi 31 décembre 2025 :

- Après-midi : Tournoi libre individuel.
- Soir : Réveillon de la Saint-Sylvestre
(repas spécial, champagne, soirée dansante).

Jeudi 1^{er} janvier 2026 :

- Après-midi : Tournoi libre individuel.
- Soir : Tournoi libre individuel.

Vendredi 2 janvier 2026 :

- Matin : départ.

BLANÈS (Espagne) / Hôtels Blaucel et Blaumar



RENSEIGNEMENTS Emmanuel STEFANAZZI 06.86.96.65.91
manu.stefanazzi@free.fr

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site FFT.